



**Revue de presse  
Gouvernance des eaux souterraines  
d'Abitibi-Témiscamingue  
9 février – 16 février 2011**

*Pour plus d'informations, veuillez contacter :*  
Olivier Pitre, Coordonnateur  
SESAT  
Tél: (819) 732-8809 poste 8224  
Courriel : [olivier.pitre@sesat.ca](mailto:olivier.pitre@sesat.ca)

Radio-Canada

10 février 2011-02-11

## RÉGIONAL | ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Ressources naturelles

### Un forum sur la gestion de l'eau souterraine

Mise à jour le jeudi 10 février 2011 à 9 h 31

 [Commenter \(2\) >>](#) |  [Partager](#)   

 [Imprimer](#)  

Plus d'une trentaine de conférenciers sont attendus au forum organisé par la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT) qui se déroulera en mars, à Amos.

L'événement permettra de débattre de la façon dont les sources d'eau souterraine sont gérées dans la région.

Selon le président de la SESAT, Serge Bastien, la tenue d'un forum est nécessaire pour connaître l'opinion de la population sur le sujet. « L'objectif ultime du forum, c'est de dire comment les ressources minérales, la forêt, l'eau peuvent cohabiter harmonieusement pour faire en sorte que l'un puisse protéger l'autre », explique-t-il

Le responsable de la chaire de recherche sur l'eau potable à l'université Laval de Québec, Manuel Rodriguez, croit qu'il faut miser sur la sensibilisation pour préserver la qualité des eaux souterraines. « N'importe quelles actions prises peuvent avoir des impacts sur les eaux souterraines et ces actions-là peuvent être faites de façon à ce que l'eau souterraine ait le moins de préjudices possible », dit-il.


Le forum qui se tiendra les 18 et 19 mars est ouvert à toute la population.



(archives)

### Un forum sur l'eau souterraine qui doit mener à des actions



Publié le 9 Février 2011  
Martin Guindon 

**La SESAT souhaite une forte participation citoyenne**

**Avec son deuxième forum qui aura lieu les 18 et 19 mars à Amos, la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT) souhaite faire plus que réfléchir et discuter. Elle veut mettre en branle une série d'actions relativement à cinq enjeux de gestion intégrée jugés prioritaires.**

Sujets : [UQAT](#) , [Université Laval](#) , [Ville de Rivière-du-Loup](#) , [Abitibi-Témiscamingue](#)



*Serge Bastien, président de la Société de l'eau souterraine de l'Abitibi-Témiscamingue, souhaite une forte participation citoyenne à ce forum. (Photo: Martin Guindon)*

Organisé avec le concours de l'UQAT, l'événement se déroulera sous le thème *L'eau souterraine, un patrimoine à connaître et à gérer*. Une trentaine de conférenciers et panélistes y participeront et la SESAT espère y attirer au moins 150 personnes, autant des représentants d'organismes que des citoyens intéressés par la gestion et la gouvernance de l'eau souterraine.

«En conclusion du forum, nous assisterons à la prise d'engagements de la part de la SESAT, mais aussi de ses différents partenaires. On ne fera pas que réfléchir, le forum va aussi donner le coup d'envoi à une autre vague d'actions concrètes au niveau des enjeux identifiés. On sait déjà que notre organisme va s'engager à arrimer toutes ces actions. D'ailleurs, les conclusions nous serviront à établir notre plan triennal», a indiqué le président Serge Bastien, lors du dévoilement de la programmation, dans les nouveaux locaux de la SESAT, au campus amossois de l'UQAT, le 9 février.

Il faut dire que le premier forum, présenté en 2007, avait eu un tel effet pour la SESAT, qui a depuis pris son essor, s'est doté d'une permanence et a mis en place un conseil d'administration régionalisé. Il a aussi produit un état de situation de la gouvernance des eaux souterraines en Abitibi-Témiscamingue, qu'il a récemment rendu public.

### Cinq enjeux

Les cinq enjeux identifiés, par les 13 que l'on retrouve dans l'état de situation, sont ceux de l'exploitation de sablières sur esker et moraine aquifère, les dépôts en tranchées sur esker et moraine aquifères, de la redevance «utilisateur-payeur» sur l'eau, de la valorisation durable de l'eau d'esker et moraine et de la gestion municipale de l'eau potable.

*«On ne fera pas que réfléchir, le forum va aussi donner le coup d'envoi à une autre vague d'actions concrètes au niveau des enjeux identifiés.»*

*- Serge Bastien*

Le président d'honneur du forum, Yvon Maranda, chef du Service de la gestion intégrée de l'eau au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ouvrira les débats avec la conférence d'ouverture, le 18 mars. Puis, au cours des deux jours, cinq tables rondes réunissant des panélistes aborderont chacun des enjeux, avec une mise en contexte effectuée préalablement par un conférencier. Les participants pourront participer aux échanges.

De plus, pendant les deux dîners, les participants pourront entendre vendredi le professeur Manuel Rodriguez, de l'Université Laval, sur les outils essentiels pour le transfert de connaissances. Le samedi, Éric Côté, directeur du Service de l'Environnement et du Développement durable à la Ville de Rivière-du-Loup abordera la question de la gestion municipale de l'eau potable.

Le forum aura lieu le vendredi 18 et le samedi 19 mars, à l'Hôtel des Eskers d'Amos. L'inscription se fait au coût de 20 \$ pour une journée ou 30 \$ pour les deux jours, dîner inclus. On peut s'informer davantage au <http://www.sesat.ca>.



# Un forum sur l'eau qui demande VOTRE participation

Mathieu PROULX • [redaction.amos@hebdoquebecor.com](mailto:redaction.amos@hebdoquebecor.com)

La Société des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT) tiendra un important forum sur l'eau souterraine les 18 et 19 mars prochain à l'hôtel des eskers d'Amos. L'activité sera sous le thème *L'eau souterraine, un patrimoine à connaître et à gérer*.

«Les mots utilisés pour le thème ont été très bien pesés», a mentionné le président de la SESAT, Serge Bastien lors d'un point de presse dans les nouveaux locaux de l'organisme. Selon lui, l'eau souterraine est un patrimoine à protéger qui est la responsabilité de toute la collectivité. M. Bastien espère d'ailleurs la participation d'un public le plus large possible. Autant les entreprises, les organismes environnementaux et gouvernementaux que monsieur et madame tout le monde doivent prendre part au forum. L'objectif est fixé à 150 participants. Un objectif réaliste compte tenu qu'aucun autre événement du genre a déjà été tenu ailleurs au Québec.

## Deux jours bien remplis

La présidence d'honneur a été confiée au chef du Service de la gestion intégrée de l'eau au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Yvon Maranda. On l'a choisi pour sa grande connaissance de tout l'historique de l'eau souterraine au Québec. «On a fait un très bon coup, s'est félicité Serge Bastien. Il saura bien mettre la table au forum en partageant ses connaissances.»

Au total, près d'une trentaine de conférenciers et panélistes seront invités à prendre part aux discussions et aux prises de position. Le déroulement comprendra di-

verses conférences sur les enjeux principaux de l'eau souterraine et inclura aussi une table ronde pour permettre de cerner les préoccupations. «Ces enjeux doivent être abordés en concertation régionale à court terme, car nous les jugeons prioritaires, a estimé Serge Bastien. Chaque sujet sera abordé par une conférence de mise à niveau suivie d'une table de concertation. Des panélistes de différents horizons se pencheront sur certaines questions-clés. Le public sera aussi invité à poser les questions et apporter son opinion.

## Cinq enjeux

Lors du forum, cinq enjeux seront abordés soit l'exploitation de sablières sur les moraines/eskers aquifères, les dépôts en tranchée, les redevances du type «utilisateur-payeur» et la valorisation durable de l'eau des eskers et des moraines. Deux dîner-conférences seront aussi présentés MM. Manuel Rodriguez, professeur à l'Université Laval ainsi que Éric Côté, directeur du service de l'Environnement et du Développement durable de la Ville de Rivière-du-Loup.

## Pour s'inscrire

La participation du public est largement encouragée par la SESAT. Il est possible de s'inscrire via le site web de l'organisme. ([www.sesat.ca](http://www.sesat.ca)) ou encore par téléphone au (819) 732-8809 poste 8224. Le coût d'inscription est fixé à 20 \$ pour une journée et 30 \$ pour les deux jours. Les montants correspondent aux repas servis sur place. L'activité se tient le vendredi 18 mars et samedi 19 mars à l'hôtel des Eskers d'Amos. Il s'agit d'un élément déterminant pour la continuation des actions de la SESAT.



Le président de la SESAT, Serge Bastien, compte beaucoup sur la participation du plus large éventail de gens possible pour mener à bien le forum.

Signature.ca  
Des vacances pensées pour vous

Tous les passagers vivent l'expérience du service *Écôté*:  
Vins de champagne • Dîner de repas chauds • Vin au repas • Boissons non alcoolisées • Collations • Service de serviettes chaudes • Sièges en cuir • Primeurs climatographiques • Escuteurs • Sac à dos pour enfants • Service courtois et amical

**FUYEZ LE FROID**



Le président de la SESAT, Serge Bastien, compte beaucoup sur la participation du plus large éventail de gens possible pour mener à bien le forum.

photo Mathieu Proulx

## Un forum sur l'eau qui demande VOTRE participation

Mathieu PROULX • [redaction.amas@hebdoquebecor.com](mailto:redaction.amas@hebdoquebecor.com)

La Société des eaux souterraines de l'Abitibi-Témiscamingue (SESAT) organise un important forum sur l'eau souterraine les 18 et 19 mars prochain à l'Hôtel des Eskers d'Amos. L'activité sera sous le thème *L'eau souterraine, un patrimoine à connaître et à gérer*.

«Les mots utilisés pour le thème ont été très bien pesés», a mentionné le président de la SESAT, Serge Bastien, lors d'un point de presse dans les nouveaux locaux de l'organisme. Selon lui, l'eau souterraine est un patrimoine à protéger qui est la responsabilité de toute la collectivité. M. Bastien espère d'ailleurs la participation d'un public le plus large possible. Autant les entreprises, les organismes environnementaux et gouvernementaux que monsieur et madame tout le monde doivent prendre part au forum. L'objectif est fixé à près de 150 participants. Un objectif réaliste compte tenu qu'aucun autre événement du genre a déjà été tenu ailleurs au Québec.

### Deux jours bien remplis

La présidence d'honneur a été confiée au

chef du Service de la gestion intégrée de l'eau au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Yvon Maranda. On l'a choisi pour sa grande connaissance de tout l'historique de l'eau souterraine au Québec. «On a fait un très bon coup, s'est félicité Serge Bastien. Il saura bien mettre la table au forum en partageant ses connaissances.»

Au total, près d'une trentaine de conférenciers et panélistes seront invités à prendre part aux discussions et aux prises de position. Le déroulement comprendra diverses conférences sur les enjeux principaux de l'eau souterraine et inclura aussi une table ronde pour permettre de cerner les préoccupations. «Ces enjeux doivent être abordés en concertation régionale à court terme, car nous les jugeons prioritaires», a estimé Serge Bastien. Chaque sujet sera abordé par une conférence de mise à niveau suivie d'une table de concertation. Des panélistes de différents horizons se pencheront sur certaines questions-clés. Le public sera aussi invité à poser les questions et apporter son opinion.

Lors du forum, cinq enjeux seront abordés soit l'exploitation de sablières sur les moraines/eskers aquifères, les dépôts en tranchée, les redevances du type «utilisateur-payeur» et la vulcanisation durable de l'eau des eskers et des moraines. Deux dîner-conférences seront aussi présentés par MM. Manuel Rodriguez, professeur à l'Université Laval ainsi que Éric Côté, directeur du service de l'Environnement et du Développement durable de la Ville de Rivière-du-Loup.

La participation du public est largement encouragée par la SESAT. Il est possible de s'inscrire via le site web de l'organisme. ([www.sesat.ca](http://www.sesat.ca)) ou encore par téléphone au (819) 732-8809 poste 8224. Le coût d'inscription est fixé à 20 \$ pour une journée et 30 \$ pour les deux jours. Les montants correspondent aux repas servis sur place. L'activité se tient le vendredi 18 mars et samedi 19 mars à l'Hôtel des Eskers d'Amos. Il s'agit d'un élément déterminant pour la continuation des actions de la SESAT.



## Gaz de schiste: l'eau d'abord, le gaz ensuite



[Agrandir](#)

Selon James Bruce, qui a produit un mémoire pour l'Institut C.D. Howe, il faut bien analyser les impacts de la fracturation hydraulique sur les eaux souterraines avant d'aller de l'avant avec l'exploitation du gaz de schiste.

PHOTO: DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE



**Charles Côté**  
La Presse

### L'Institut C.D. Howe ajoute sa voix à celle des experts qui estiment que l'exploitation du gaz de schiste pose un risque potentiel pour l'eau souterraine.

Dans un mémoire publié hier, l'organisme de recherche en matière de politique publique affirme que l'on manque de connaissances sur les ressources en eau souterraine pour se lancer sans risque dans l'exploitation gazière, surtout par la technique de la fracturation hydraulique.

«On ne devrait pas fracturer le schiste en profondeur avant d'avoir acquis une connaissance complète de l'eau souterraine et des formations rocheuses qui contiennent l'eau douce», a affirmé à *La Presse* l'auteur du mémoire, James Bruce.

M. Bruce est membre du comité d'experts sur les eaux souterraines du Conseil des académies canadiennes. Il a travaillé pour Environnement Canada et l'Organisation météorologique internationale.

[Taille du texte](#)

[Imprimer](#)

[Envoyer](#)

[Recommander](#)

[Tweeter](#) 0

### À LIRE AUSSI

- Le gaz de schiste depuis 30 ans
- La santé publique en appelle à la prudence
- Gaz de schiste: un autre Suroît?
- Par ici la sortie!
- Le travail du BAPE en sept questions

### SUR LE MÊME THÈME

[Assemblée nationale du Québec](#) | [EnCana](#) | [Environmental Protection Agency](#) | [Environnement Canada](#) | [MDDEP](#) | [Parcs](#) | [Nathalie Normandeau](#) | [Pierre Arcand](#) | [L'Institut C.D. Howe](#) | [Comités d'experts](#) | [Parlement](#) | [Audience publique](#) | [Crise écologique](#) | [Débat politique](#)

### DU MÊME AUTEUR

- [Gaz de schiste: l'eau d'abord, le gaz ensuite](#)
- [Un ajout de pollution inacceptable, selon l'AQLPA](#)
- [Cargaison radioactive sur le Saint-Laurent: le débat se transporte aux É-U](#)
- [Un éminent géologue sonne l'alarme](#)
- [L'industrie n'a pas utilisé de diesel au Québec](#)

La fracturation hydraulique consiste à injecter à très haute pression de l'eau, du sable et des produits chimiques dans les puits pour faire éclater la roche et en extraire le gaz.

Le Québec n'est pas la province qui connaît le moins bien son eau, au contraire, dit M. Bruce. «Il y a eu des études sur la rive sud du Saint-Laurent qui étaient assez complètes, dit-il. Je ne connais pas beaucoup d'endroits au Canada qui ont été mieux étudiés. Mais je n'irais pas jusqu'à dire que ces études nous permettent de conclure qu'on peut aller de l'avant avec l'exploitation gazière. Il faut pousser l'analyse beaucoup plus loin.»

La Presse a demandé à M. Bruce comment mettre dans la balance la protection de l'eau souterraine avec l'intense pression qu'exerce l'industrie pour exploiter le gaz de schiste partout au Canada. «Nous devrions nous soucier d'abord de protéger l'eau, et ensuite de l'exploitation pétrolière et gazière, a répondu M. Bruce. C'est ce que je pense et beaucoup de gens pensent comme moi.»

La veille, on avait appris que la société chinoise PetroChina verse 5,4 milliards à la société EnCana pour participer à l'exploitation du gisement de Cutbank Ridge, en Colombie-Britannique. Le même jour, des audiences publiques étaient annoncées pour la construction d'un terminal méthanier à Kitimat, sur la côte ouest du pays, afin d'exporter le gaz vers l'Asie.

«L'eau est notre ressource la plus précieuse, insiste M. Bruce. Seulement, il n'y a pas d'argent à faire avec cela!»

### **Deux ans de plus pour l'étude américaine**

Alors que l'investissement s'emballe, les connaissances sur ce sujet controversé avancent moins vite que prévu. Il faudra attendre deux ans de plus pour connaître les résultats de l'étude de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA) sur les effets de la fracturation hydraulique sur l'eau souterraine.

D'abord annoncé pour 2012, le rapport définitif ne sera remis qu'en 2014. Un rapport préliminaire sera toutefois publié l'an prochain.

L'EPA a rendu public le plan de son étude, qui fait plus de 120 pages. Il sera soumis aux commentaires du public et à l'examen d'un comité d'experts.

## La divulgation des produits chimiques encore bloquée

De son côté, le gouvernement du Québec maintient qu'il ne peut dévoiler quels produits chimiques l'industrie gazière a employés, en dépit d'un article de la Loi sur la qualité de l'environnement qui donne le droit à quiconque d'être informé de «tout rejet» dans l'environnement.

En décembre, en réponse au député péquiste Scott MacKay, la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, avait déclaré à l'Assemblée nationale qu'elle déposerait avec plaisir des rapports à ce sujet. Mais la réponse est venue du cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Pierre Arcand.

Le débat se fera devant la Commission d'accès à l'information, qui est déjà saisie d'une demande du Centre québécois sur le droit de l'environnement (CQDE).

«La ministre dit être transparente et ne l'est pas, dit M. MacKay, qui est critique de l'opposition officielle en matière de mines. On est obligé de constater qu'elle ne protège pas l'intérêt du public. Alors elle défend des intérêts privés.»

## La Voix de l'Est

Jean-Thomas Bédard, cinéaste

12 février 2011

**La Presse publiait mardi, 8 février, en page A8, un article extrêmement troublant intitulé «Un éminent géologue sonne l'alarme». Ses propos sont suffisamment inquiétants et crédibles pour ramener les Nathalie Normandeau et autres développeurs à courte vue à la réalité.**

Marc Durand, un géologue à la retraite et un concitoyen puisqu'il habite Shefford, connaît très bien la géologie du sud du Québec, en particulier le shale d'Utica, vaste formation minérale de 10 000 km<sup>2</sup> qui renferme le gisement gazier. Il affirme que si nous allons de l'avant avec l'exploitation du gaz de schiste, nous risquons d'être au prise avec un problème de pollution de la nappe phréatique à grande échelle et à perpétuité, le shale d'Utica servant de barrière géologique contre les couches inférieures plus profondes qui contiennent, selon le chercheur, de l'eau de «10 à 12 fois plus saline» que l'eau de mer.

Si l'on fracture le shale d'Utica pour extraire du gaz, cette couche va devenir perméable et ce ne sera qu'une question de temps avant que les eaux très salines trouvent leur chemin vers la surface, contaminant de manière irréversible les eaux souterraines qui alimentent les innombrables puits qui servent la population de la

 [Imprimer](#)

 [Envoyer](#)

 [Recommander](#) 82

 [Tweeter](#) 0

### À LIRE AUSSI

- [Gaz de schiste: l'eau d'abord, le gaz ensuite](#)
- [Le rôle essentiel des groupes de pression](#)
- [Le gaz de schiste depuis 30 ans](#)
- [Le président de Questerre: «C'est évident que ça doit se faire correctement»](#)
- [L'industrie assure qu'elle a la situation en main](#)

### SUR LE MÊME THÈME

[Nathalie Normandeau...](#)

plaine du Saint-Laurent. Sans parler des produits chimiques hautement toxiques injectés sous pression dans le sol pour extraire le gaz de la roche qui vont y demeurer et se déplacer au gré des fractures naturelles de la roche.

Nathalie Normandeau |  
Ressources naturelles | Crise  
écologique | Dangers du  
réchauffement

Quand cela se produira, l'industrie d'extraction du gaz aura plié bagage depuis longtemps et il sera très difficile de faire le lien entre cette exploitation et le désastre écologique qui surviendra. Aussi, les garanties de l'industrie ne valent rien sur une échelle de temps de plus de 50 ans.

Selon M. Durand, l'industrie «applique de tout temps et partout une approche selon laquelle on préfère prendre le risque de payer après coup pour des dommages» plutôt que d'investir des sommes importantes pour garantir la sécurité des forages. On en a eu un exemple choquant l'été dernier dans le Golfe du Mexique avec la marée noire.

J'ajouterais une autre source d'inquiétude dont on ne parle à peu près pas: la dégradation que cette exploitation va causer à une des plus belles et des plus fertiles régions du Québec, berceau de la nation, façonnée par nos traditions culturelles. Avec un puits au kilomètre carré, cela totalisera environ 10 000 forages qui transformeront la Vallée du Saint-Laurent en un vaste gruyère.

Non seulement ça va laisser des cicatrices sur le paysage dans cette région emblématique, mais imaginez tout ce que cette industrie va charrier avec elle! Le bruit de milliers de camions qui vont parcourir chaque jour des petites routes auparavant pittoresques et paisibles, transportant des quantités phénoménales de matières toxiques avec les risques que cela implique. Sans parler des pipelines pour transporter le gaz qui vont lacérer le paysage.

Tout cela va affecter la qualité de vie des habitants de ces secteurs au point où beaucoup d'entre eux n'auront d'autre choix que de fuir, abandonnant leur rêve de retour à la campagne ou d'une retraite paisible dans un milieu de vie sain. Il est à craindre que l'exploitation des gaz de schiste à grande échelle dans la vallée du Saint-Laurent réduise à presque néant tous les efforts de revitalisation, de stimulation de la relève en agriculture et de mise en valeur touristique d'une région si riche en patrimoine et en paysages grandioses.

Je n'ai aucune confiance en la ministre Normandeau, qui démontre une insensibilité et un entêtement inquiétants dans ce dossier. La plus élémentaire prudence commanderait un arrêt complet des forages et la publication d'un portrait complet et détaillé du plan de développement de l'industrie du gaz de schiste, incluant les routes empruntées, la taille et le nombre des bassins de stockage des eaux contaminées, la fréquence des transports lourds et le tracé des lignes de transport du gaz. Je vous garantis que personne ne voudra de ça dans son environnement.

L'extraction des combustibles fossiles se fait dans des conditions de plus en plus risquées, conséquence d'un honteux gaspillage. Le secteur des énergies connaîtra des bouleversements majeurs dans la prochaine décennie. Le gaz de schiste est probablement une énergie de transition qui n'aura plus autant d'intérêt dans le monde de demain. Pourquoi gâcher un si beau milieu de vie pour ça? Le jeu en vaut-il la chandelle?

## Construction résidentielle à Québec: recul prévu au nord



[Agrandir](#)

Le maire de Stoneham, Robert Miller, prévoit seulement de 60 à 80 nouvelles constructions sur son territoire en 2011.

PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE



**Pierre-André Normandin**  
Le Soleil

**(Québec) L'application du nouveau règlement protégeant les principales sources d'eau de Québec cause de sérieux maux de tête aux municipalités au nord de la capitale. Elles attendent toujours de savoir si elles pourront respecter les ententes prises avec les promoteurs avant son adoption, une incertitude qui risque de freiner leur développement.**

L'annonce le printemps dernier de nouvelles règles limitant l'utilisation des fosses septiques et empêchant les constructions sur les terrains à fortes pentes avait provoqué une véritable ruée à l'hôtel de ville de Stoneham. «En 2010, les gens sont passés très rapidement aux mois de mai et juin avant le règlement. On a eu énormément de demandes de permis», confie Robert Miller, maire de Stoneham. Si bien que la municipalité a connu une année record avec 130 mises en chantier l'an dernier.

**Taille du texte**

**Imprimer**

**Envoyer**

**Recommander**

**Tweeter** 1

### À LIRE AUSSI

- Développement de la périphérie nord: la Jacques-Cartier invoque la liberté de choix
- Gaz de schiste: Le ton change à Québec
- Gaz de schiste: non au moratoire
- Gaz de schiste: la pression s'accroît sur les élus
- Autoroute Dufferin-Montmorency: les bulles à l'épreuve

### SUR LE MÊME THÈME

Collège des médecins du Québec | MRC | Traités et organisations

### DU MÊME AUTEUR

- [Construction résidentielle à Québec: recul prévu au nord](#)
- [Virage budgétaire radical à la Ville de Québec](#)
- [Nouvel amphithéâtre: destination 2015](#)
- [Amphithéâtre: la Ville de Québec prête à allonger 175 millions \\$](#)
- [Amphithéâtre: pas question](#)

Le scénario s'annonce bien différent cette année, le maire prévoyant seulement de 60 à 80 nouvelles constructions sur son territoire en 2011. Pour Stoneham, cela représente une perte financière puisque l'argent généré par la délivrance des permis et les taxes récoltées par les nouvelles résidences servait à augmenter les revenus de la municipalité. «On doit prendre ça en considération dans notre préparation budgétaire parce qu'on ne veut pas se retrouver avec un déficit à la fin», estime Robert Miller.

Ce dernier dit que les nouvelles règles - règlement de contrôle intérimaire (RCI) dans le jargon - posent problème, puisqu'elles sont difficiles à comprendre et à appliquer. «On doit prendre plus de temps pour les calculs et la préparation des terrains. On est d'accord, mais les gens trouvaient qu'on les encadrait un peu trop et là on les encadre encore un peu plus», dit le maire.

### Guide d'interprétation

Pour simplifier la tâche, la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), qui regroupe les 28 municipalités entourant la capitale, a envoyé la semaine dernière un guide d'interprétation. «Le règlement est écrit dans des termes légaux et juridiques qui sont parfois difficilement compréhensibles pour les inspecteurs municipaux», reconnaît Benoît Massicotte, porte-parole de la CMQ.

La méthode servant à calculer les pentes semblait poser particulièrement problème, un irritant majeur dans une région aussi accidentée que la MRC de la Jacques-Cartier. «Pour un avocat, ça semblait clair, mais pour un inspecteur, ce ne l'était peut-être pas toujours», poursuit M. Massicotte. L'enjeu est de taille puisque le RCI a abaissé à 25 % l'inclinaison maximale d'un terrain pouvant être construit. Or, Stoneham tolérait des pentes de 30 %. Pour faciliter les calculs, la CMQ a confié à un expert un contrat de 16 000 \$ pour produire un modèle visant à déterminer plus facilement l'inclinaison.

Mais reste encore à régler la délicate question des ententes prises avec les promoteurs avant l'entrée en vigueur du RCI, en septembre dernier. Les municipalités espèrent obtenir le feu vert de la CMQ pour que les projets bloqués depuis puissent aller de l'avant, même si ceux-ci ne respectent pas ces nouvelles règles. Une décision devrait être prise à ce sujet d'ici la fin de février.

Plusieurs municipalités avaient permis à des promoteurs de commencer à développer certains secteurs pour vendre ensuite les terrains à des particuliers. «Les rues sont construites, mais les terrains ne sont plus accessibles», constate M. Miller. Les administrations municipales craignent surtout de s'exposer à des poursuites si les promoteurs perdent ainsi leur mise dans cette aventure.

# L'AEMQ garde l'œil ouvert sur la nouvelle loi sur les mines

Mathieu PROULX • redaction.amos@hebdoquebecor.com

Le conseil d'administration de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) a procédé à l'élection de son nouvel exécutif pour 2011 lors de sa première réunion en janvier dernier. Plusieurs dossiers, dont la loi 79, seront surveillés par l'Association.

Selon la directrice générale de l'AEMQ, Valérie Fillion, les priorités du nouveau conseil sont orientées vers le suivi des travaux de la modification à la loi sur les mines. On mettra aussi des efforts sur les relations avec les différents intervenants du milieu de même que le maintien de l'accès au territoire. On veut ainsi permettre l'exploration et valoriser les ressources minérales.

Pour l'AEMQ, il est important que le gouvernement reste le seul gestionnaire du territoire. «En donnant ce pouvoir aux paliers gouvernementaux inférieurs, ça commence à être plus compliqué à gérer», a précisé la directrice générale, Valérie Fillion. En procédant



L'Association de l'exploration minière veut développer ses relations avec le milieu.

ainsi, Mme Fillion espère que les règles à respecter soient claires et stables.

L'Association à l'intention de continuer à avoir de bonnes relations avec les gens du milieu. Pour cela, il est important de bien s'adapter aux réalités d'une population donnée et bien identifier les enjeux des projets.

«Il y a quelques années, on parlait plus d'avoir de bonnes relations avec les communautés autochtones parce qu'il s'agissait de la principale problématique. Maintenant, c'est plus large», a ajouté la directrice générale. Aujourd'hui, avec l'éclosion des projets d'exploration, l'Association se retrouve à avoir des relations avec l'ensemble des communautés.

En outre, Ghislain Poirier, de l'entreprise Diamant Stormoway, a été conduit au poste de président. André Vachon, Frank Mariage, Mélissa Desrochers et Gino Roger ont obtenu un poste de vice-président affecté à une branche en particulier. Jean-François Ouellet a le poste de secrétaire-trésorier. L'exécutif compte 155 membres corporatifs et 1440 membres individuels. Ils proviennent de tous les segments de l'in-

dustrie de l'exploration minière québécoise et canadienne.

## La Loi des mines sera adoptée

Selon l'attaché de presse du ministre délégué aux Ressources Naturelles, Serge Simard, Jack Roy, le projet de loi 79 devrait être adopté. Toutefois, les travaux ne sont pas encore très avancés et donc, devraient aboutir plus tard au printemps. En temps normal, lorsqu'il y a un discours inaugural, les projets de loi n'ayant pas été adoptés sont annulés. Toutefois, dans ce cas-ci, M. Roy a mentionné qu'une permission spéciale sera demandée au leader parlementaire afin de prolonger le temps de travail.

Le Citoyen  
16 février 2011  
Christian Matte

# Pauline Marois veut réécrire la Loi des mines

Pauline Marois et son Parti québécois se préparent déjà en vue des prochaines élections, elle qui a visité les délégués de l'Abitibi-Témiscamingue le 13 février.

Ces derniers ont passé la journée à débattre des diverses propositions à être incluses dans le programme électoral du parti, qui sera voté au prochain conseil national du PQ en avril. Mme Marois a profité de cette réunion afin de prononcer un discours pour galvaniser ses troupes, qui l'ont accueilli chaleureusement. «Je suis très contente de cette attention, je l'ai eue dans les 15 régions où je suis passée jusqu'à maintenant», a-t-elle affirmé.

## Grève des procureurs

Appelée à se prononcer sur la grève qui paralyse le système judiciaire, Pauline Marois n'a pas voulu commenter les demandes de

«Avec la place que l'exploitation des ressources naturelles prend, nous ne pouvons pas nous contenter de simples amendements»

posées par les procureurs. «Je trouve choquant l'attitude du gouvernement, qui négocie une fois que la grève est déclenchée. J'espère juste qu'il n'y aura pas une loi spéciale pour leur imposer leurs conditions de travail», a-t-elle souhaité.

Elle a aussi reconnu que le Parti québécois, lorsqu'il était au pouvoir, avait eu aussi des relations tendues avec les procureurs. «Nous avons essayé de faire un certain rattrapage pour leurs conditions de travail, mais ce ne fut peut-être pas suffisant. Des fois, certains rattrapages ne peuvent être faits au complet.»

## Monde minier

Pauline Marois n'a pas manqué de rappeler que le Parti québécois prône une réécriture complète de la Loi des mines. «Avec la place que l'exploitation des ressources naturelles prend, nous ne pouvons pas nous contenter de simples amendements», a-t-elle argué.

À propos de la minière Osisko, qui est contestée concernant son comité de suivi qu'elle a nommée elle-même, le chef du PQ, peu au fait du dossier, a prudemment rappelé qu'il est toujours préférable de suivre à la lettre les recommandations du BAPE. «Je sais tout de

même que des efforts ont déjà été faits avec la communauté. S'il le faut, il faudra en faire davantage.»

## Des candidats sur les rangs

Le Parti québécois, qui a échappé les comités de Rouyn-Noranda-Témiscamingue et d'Abitibi-Est aux dernières élections, a déjà des candidats potentiels en vue du prochain exercice électoral. «Nous avons eu des discussions, mais j'en dirai plus en temps et lieu», a assuré Mme Marois.

Questionnée sur l'avenir de François Gendron, Pauline Marois a dit qu'il est encore courtisé, souhaitant son retour. Le principal intéressé, quant à lui, refuse de discuter de la question pour l'instant. «Ce n'est pas d'intérêt public pour le moment. Une semaine, c'est long en politique, les prochaines élections sont

encore loin. D'ici là, qui sait quand les élections seront déclenchées, si François Legault lancera un manifeste. Nous parlerons de cela le moment venu», a-t-il martelé.

«Ce qui ne veut pas dire que la relève n'est pas préparée, a poursuivi le doyen de l'Assemblée Nationale. Si je continue, tant mieux, sinon, personne ne sera déculotté.»

## Au Témiscamingue

Le 14 février, Pauline Marois devait être au Témiscamingue pour rencontrer les divers intervenants, suite à la Marche Verte de l'autisme dernier.



Pauline Marois lors de son passage dans la région, dimanche.

